

Dossier hebdomadaire d'aide à la communication de proximité

Semaine du 3 au 9 juillet 2017

édito :

Fête de l'Humanité : un acte de résistance

articles :

CODE DU TRAVAIL

réforme forcée

CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT

des actes

DROIT AU COMPTE

les banques traînent

Fête de l'Humanité : un acte de résistance

La Fête de l'Huma, ce sont les programmes de la grande scène. Leur choix répond à des critères de qualité, de diversité et de popularité, aptes à satisfaire un large public soucieux de se distraire, se cultiver et faire la fête pour une dépense raisonnable. Mais cette dimension ne suffit pas à expliquer que, chaque année, des dizaines de milliers de personnes se retrouvent ensemble pour faire cette Fête. Il y faut en plus une capacité, unique en son genre, à correspondre à un moment particulier de la vie nationale et internationale. Plus précisément, aux attentes, colères ou espoirs que suscite ce contexte dans le monde du travail, de la culture, comme chez les chômeurs ou dans la jeunesse. Cette année, la Fête arrive après une longue séquence électorale qui aura bousculé beaucoup de choses et au moment où le nouveau pouvoir s'apprête à remettre en cause des droits essentiels pour la vie des travailleurs et de leurs familles. Venir à la Fête sera donc un acte de résistance, un moyen de construire un rassemblement large et unitaire pour dire non. Nul besoin de passeport pour en être, sinon une envie de ne pas se laisser faire et d'être respecté.

Pour que le non résonne très fort et très loin, il doit être porteur d'autre chose, qui va commencer à se défricher dans les multiples débats et confrontations auxquels chacune, chacun, en toute liberté, est invité à prendre part. Chacun ressent combien s'impose le besoin de reconstruire, d'innover, d'inventer pour tenir tête aux forces de l'argent-roi présentes comme jamais dans tous les pores de la société et de ses institutions. En s'y mettant dès maintenant, il est possible de sensibiliser autour de nous nos concitoyens, qui, très nombreux, continuent de porter des valeurs de solidarité, d'égalité, de paix et de défense de la planète.

Les grandes Fêtes de l'Humanité, leur retentissement, se jouent dans la multitude de petites rencontres qui, dans les mois qui les précèdent, permettent de parler de la situation, du programme et des objectifs de l'événement. Nous y sommes ! Alors, ne négligeons aucune occasion de placer le bon de soutien au travail, dans la famille ou auprès de nos voisins. « Chaque homme est une humanité, une histoire universelle », écrivait Michelet. Comment s'accomplir vraiment si ce n'est en conjuguant les espérances et expériences collectives de luttes et libre développement de chacun par le partage d'émotions ?

Partager, voilà, en somme, ce que proposera la Fête de l'Humanité les 15, 16 et 17 septembre prochain. En y venant nombreux, en y conviant ceux que nous côtoyons, nous nous donnerons l'énergie dont nous ressentons avoir grand besoin dans les mois à venir ■

CODE DU TRAVAIL

réforme forcée

S'il y a bien une promesse de campagne que Macron veut tenir et vite, c'est celle de réformer une nouvelle fois le Code du travail.

Objectif : des salariés toujours plus flexibles ! Le projet de loi lui permettant de gouverner par ordonnances a été présenté mercredi 28 juin en Conseil des ministres. L'objectif principal est d'accorder plus de flexibilité à l'entreprise, autrement dit de fragiliser les droits des salariés.

Ce projet de loi encadre les futures ordonnances, destinées, selon la ministre du Travail Muriel Pénicaud, à assurer « plus de dialogue social et économique, qui amène plus de liberté, plus de sécurité ». Ce qui est sûr, c'est que députés et sénateurs seront privés de débattre sur le fond de la réforme. La majorité est seulement conviée à habilitier l'Elysée et Matignon à légiférer sans en passer par aucun amendement et aucun vote. Un déni de démocratie qui n'est pas sans rappeler que la précédente loi travail, dite loi El-Khomri, était, elle aussi, passée en force, Manuel Valls ayant eu recours au 49-3 pour l'imposer.

Les contours de la mouture 2017 promettent de modifier les domaines de négociation réservés à la branche professionnelle et à l'entreprise, de fusionner des instances représentatives du personnel (CE, CHSCT...), de plafonner les dommages et intérêts pour licenciement abusif...

D'autres sujets sont sur la table, comme la rupture de contrat de travail qui pourrait permettre au salarié démissionnaire de percevoir des allocations chômage sous conditions. D'autres pans de « nouveautés » devraient concerner le licenciement économique ou le recours au contrat de chantier (un contrat qui menace le CDI),

selon le projet rendu public par le ministère.

Cette réforme va plus loin que la très décriée loi travail, qui avait déclenché l'an dernier la plus grande mobilisation sociale jamais connue sous un gouvernement dit de gauche. Mais, entre-temps, la donne a changé, ce qu'a rappelé le Premier ministre Edouard Philippe en Conseil des ministres. Relevant « l'importance » de cette réforme, il « a tenu à rappeler que ce texte avait une légitimité politique », selon le porte-parole du gouvernement Christophe Castaner. Effectivement, dans les derniers jours de campagne des élections législatives qui ont vu triompher la *République en marche* et offert une majorité de députés à Emmanuel Macron, des infos avaient fuitées. Un peu tard pour que l'opinion publique ne prenne conscience du danger, sans doute.

Certes, l'exécutif prend soin d'organiser une série de réunions de concertations entre organisations syndicales et patronales. Elles vont se poursuivre tout l'été. Une période dont chacun sait qu'elle n'est pas propice aux mobilisations. Comment ne pas y voir la raison pour laquelle le gouvernement souhaite aller vite. Le projet de loi d'habilitation sera examiné au Parlement (députés et sénateurs) du 24 au 28 juillet.

Quant aux ordonnances et à leur contenu réel, elles seront présentées « fin août aux partenaires sociaux, ils en auront la primeur », a assuré la ministre lors d'une conférence de presse. Elles doivent être adoptées en Conseil des ministres d'ici le 20 septembre. Gageons que cette loi Travail sera au cœur des débats de la Fête de l'Humanité qui se déroulera à La Courneuve les 15, 16 et 17 septembre prochains ■

CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT

des actes

Après les promesses, la société civile demande des actes contre le réchauffement. Elle plaide pour un projet social et revendique des solutions en termes d'emploi.

Dire que l'on soutient l'accord de Paris, c'est bien. Le mettre en œuvre jusque sur le terrain social, c'est mieux : les ONG rassemblées au sein du *Réseau action climat* (RAC) ont exposé ce qu'elles attendent du gouvernement français en termes de lutte contre le réchauffement.

Il y a deux semaines, Emmanuel Macron s'était illustré face à Trump et sa sortie de l'accord international sur le climat. Le président français avait alors promis que son pays se montrerait exemplaire et accélérerait sa transition vers une économie décarbonée.

Le geste, apprécié, ne rassasie par une société civile qui exige maintenant des actes. L'instauration d'une taxe sur les transactions financières (TTF) à l'échelle européenne figure sur la liste. « Elle pourrait générer jusqu'à 22 milliards d'euros de recettes », rappelle Armelle Lecomte, chargée de plaidoyer pour Oxfam. Emmanuel Macron a promis que le dos-

sier sera gagné dès juillet. « La France doit maintenant agir pour qu'au moins 50% des revenus de cette TTF soient dédiés au climat et à la solidarité internationale », assène Armelle Lecomte.

Le gouvernement est aussi attendu sur le terrain économique et social. Alimentation, énergie, gestion des terres, transport ou bâtiment : les ONG passent ainsi au crible tous les secteurs pour lesquels les actions restent insuffisantes, voire contre-productives – par exemple la poursuite du développement autoroutier, au détriment de la mise en œuvre du plan d'action pour la mobilité active.

Exigeant une sortie rapide des énergies fossiles, elles interrogent, enfin, les moyens accordés à l'accompagnement social de cette transition. « Le précédent gouvernement a largement péché sur ce point », souligne Pierre Cannet, pour le WWF, lequel avance la proposition de « contrats de transition écologique ». On ne peut plus mettre les salariés au pied du mur de la transition, avancent en substance les ONG.

« La question à laquelle il nous faut des réponses, immédiates, c'est : quels nouveaux emplois, tout de suite ? » résume Morgane Créach, directrice du RAC ■

DROIT AU COMPTE

les banques traînent

Seulement 250 000 personnes, soit 10% des trois millions de personnes en situation de fragilité financière, ont disposé d'une offre bancaire adaptée.

« C'est loin des ambitions qui avaient été nourries à cet égard », estime l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB), qui rend public son rapport annuel.

La loi de 2013 instituant un droit au compte stipule pourtant que toute personne en difficulté financière doit pouvoir bénéficier des services bancaires de base à

un prix adapté.

Le faible niveau d'application de la loi s'explique par le manque de connaissance de cette offre encore nouvelle, des courriers des banques « insuffisamment explicites » ou encore l'absence de suivi par les établissements bancaires, souligne l'OIB.

Même quand elle est mise en place, l'offre spécifique reste trop élevée.

Alors qu'en principe l'ensemble des frais ne devrait pas dépasser 23 euros par mois, la seule commission d'intervention demandée par les banques atteint 182 euros mensuels ■